



Refus changement flexible gaz périmé

Par Locagironde

Bonjour.

Ma locataire en place depuis décembre 2015 refuse de changer et donc de payer le flexible de gaz périmé. J'ai appris par le plombier qu'il était périmé depuis 5 ans.

Elle avait auparavant refusé de faire l'entretien de son chauffe eau sous prétexte qu'il n'y avait pas d'eau chaude.

Or. Nous avons changé les piles. Tout à rededemarre puisqu'il s'agissait d'un allumage électronique.

Concernant la prise en charge du changement du flexible de gaz, Elle refuse l'accès au logement si je ne paye pas cette réparation.

Je lui ai envoyé un mail ce matin en précisant qu'elle n'avait toujours pas effectué les démarches nécessaires

En guise de réponse, J'ai reçu ce matin un mail très insolent sous prétexte que je la harcelais et lui pourrissais la vie

Que puis je faire ? Lettre recommandée ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement